

REUNION DE QUARTIERS

JEUDI 8 MARS 2018 – 18h30

22 personnes

Elus : Eric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE

En introduction, le maire demande à chacun de se présenter (élus comme participants). Il présente ensuite les deux projets en cours : la construction du restaurant scolaire et la rénovation de la rue Réchaussil.

- Réseau de télécommunication

Les participants se plaignent de pannes sont de plus en plus fréquentes sur le réseau téléphonique et internet. Les branches touchent les lignes. Toutes les deux semaines, cela tombe en panne. Il y a eu jusqu'à 16 jours de panne.

Réponse des élus

Le déploiement de la fibre va débuter cette année. Le réseau sera installé sur les poteaux de France Télécom. Donc les propriétaires dont les lignes passent le long des routes sont dans l'obligation d'élaguer les branches qui touchent le réseau. Si ce n'est pas fait, l'entreprise ne fera pas la pose de la fibre sur cette zone et tous les citoyens seront pénalisés. Les travaux se feront en 3 tranches sur la commune en commençant par les quartiers les plus éloignés du bourg de Visan. La mairie va faire le nécessaire pour l'élagage qui lui incombe et fera de l'information en direction des propriétaires. Tout Visan sera connecté à la fibre d'ici avril 2019.

Un problème se pose pour les citoyens branchés sur la Drôme. A priori cela concerne 3 fermes, jusqu'au 3200 rte de Beaume. La commune va s'informer auprès de l'entreprise pour savoir ce qu'il en sera pour eux car la Drôme est très en retard sur le dossier « fibre optique » contrairement au Vaucluse. Après les travaux, les opérateurs traditionnels proposeront leurs services dans les 3 mois.

- Nuisance du chenil : aboiements des chiens

Cela devient insupportable pour les riverains. La propriétaire fait autant de bruit que de ses chiens. Les citoyens réclament un droit à la tranquillité. Il existe une loi contre les nuisances sonores. De plus le fossé sert d'égout.

Réponse des élus

La municipalité est très informée du problème, elle a fait venir les services sanitaires. Au niveau sanitaire c'est propre et il n'y a rien à reprocher à l'éleveur. Des relevés sonores ont été effectués. Les élus demandent que les riverains leur envoi un courrier sur lequel les élus s'appuieront pour faire une nouvelle intervention.

- Vitesse excessive sur les chemins communaux de Visan

Réponse des élus

Demande régulière de la présence des gendarmes. On pourrait limiter la vitesse à 50 km/h sur ces voies communales mais cela ferait un trop gros budget pour l'achat des panneaux. Certains automobilistes qui souhaitent éviter les radars-tronçons de la route de Valréas, passent par nos chemins communaux et font du rallye. Il est interdit de mettre des dos d'âne sur les voies communales.

- Entretien des fossés

Il faut mieux les entretenir que cela est fait à l'heure actuelle. Certains chemins n'ont pas été faits depuis des années, il y a des arbres maintenant. Il faut les nettoyer comme il faut. Les fossés sont pleins du fait des canalisations sous les ponts qui font bouchon. (Quartier Piolas).

Réponse des élus

Les services techniques de la commune ont les engins opérationnels à leur disposition (nouveau tracteur avec une épareuse neufs). Nous serons peut-être obligés d'employer les entreprises privées locales si nous ne sommes pas en capacité de faire ce travail.

- Chemin des Bergides et St Pierre

Gros trous. Refaire le chemin

Réponse des élus

Un retard a été pris ces dix dernières années sur la réfection des chemins communaux. Une campagne de bouchage de trous va démarrer dès l'arrivée des beaux jours et surtout dès que les voies auront séché sinon le travail sera inefficace et il faudra recommencer rapidement. Des travaux de voiries importants ont été faits sur le bourg de Visan. Cette année 2018 la priorité sera donnée sur la voirie en campagne. Un marché sur 2 ans pour faire baisser les prix va être passé dans le cadre d'une opération de mutualisation au sein de la communauté de communes. 140 000 € sont investis par an sur la voirie à Visan depuis que nous sommes aux affaires. Nous étions partis sur un partage équitable entre le bourg et la campagne. Mais nous avons été dans l'obligation de refaire de voie :

- Rue des Aires : dangereuse car pas de trottoir ni éclairage public
- Rué Réchaussil : les caves des riverains prenaient l'eau de la chaussée.

On veut faire de l'enrobé pour que ce soit plus solide. Le « pétassage » n'est pas efficace.

- Poubelles

On remarque de nombreuses incivilités (poubelles à l'abandon) dans les équipes qui travaillent dans le champ. Il faut faire de la pédagogie. Il est demandé de faire un courrier aux agriculteurs qui emploient des équipes pour qu'ils sensibilisent leur personnel.

Réponse des élus

Rappel du rôle de la déchèterie. La municipalité a eu le même problème pour le manque de places de parking sur le centre « commercial » du village. Ce sont les commerçants qui se garent sur la Coconnière bloquant les places pour les clients potentiels et pourtant la municipalité leur avait écrit. Faire un article dans le bulletin municipal. Organiser des opérations de nettoyage citoyen pour sensibiliser aux problèmes des poubelles. Il faut valoriser le tri sélectif.

- Voltige – Aéro

On a pris contact avec l'aérodrome qui prévient maintenant des horaires de voltige qui ne dure pas plus de 3 fois 10 minutes par jour.